



610, rue Adanac, Québec (Québec) G1C 7B7

Tél. (Qc): (418) 660-8666
Tél. (Mtl): (450) 443-1046
Fax. (Qc): (418) 660-8998

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : 2-FURALDÉHYDE

Code Produit : FR-0912, FR-0112

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Synthèses de substances

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Laboratoire MAT Inc.
610 rue Adanac
QuébecQC G1C 7B7
CANADA
www.labmat.com

Téléphone : 418-660-8666
Fax : 418-660-8998
Numéro d'Appel d'Urgence : 613-996-6666
Courriel : labmat@labmat.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) (SOR/2015-17)

Liquides inflammables (Catégorie 3), H226
Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 3), H301
Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 2), H330
Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 4), H312
Irritation cutanée (Catégorie 2), H315
Irritation oculaire (Catégorie 2A), H319
Cancérogénicité (Catégorie 2), H351

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système respiratoire, H335

2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H401	Toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242	Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P260	Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264	Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
P301 + P310 + P330	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. Rincer la bouche.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3 Dangers non classifiés ailleurs

photosensibilisateur

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Synonymes	: 2-Furaldehyde Furan-2-carboxaldehyde
Formule	: C ₅ H ₄ O ₂
Poids moléculaire	: 96.08 g/mol
No.-CAS	: 98-01-1
No.-CE	: 202-627-7
No.-Index	: 605-010-00-4

Composant	Classification	Concentration *
α-Furole		
	Flam. Liq. 3; Acute Tox. 3; Acute Tox. 2; Acute Tox. 4; Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2A; Carc. 2; STOT SE 3; Aquatic Acute 2; Aquatic Chronic 3; H226, H301, H330, H312, H315, H319, H351, H335, H401, H412	<= 100 %
* Pourcentage de poids		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Le secouriste doit se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. En cas d'arrêt respiratoire: pratiquer immédiatement la respiration artificielle, le cas échéant, faire respirer de l'oxygène.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion : faire boire de l'eau (maximum 2 verres). Consulter immédiatement un médecin. Seulement en cas exceptionnel, si au bout d'une heure l'intervention d'un médecin n'a pu avoir lieu, faire vomir (uniquement dans le cas des personnes pleinement conscientes qui n'ont pas perdu connaissance), administrer du charbon actif (20 - 40@g en suspension à 10@%) et consulter un médecin le plus tôt possible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone

Combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas d'échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

5.4 Information supplémentaire

Porter les récipients hors de la zone de danger, refroidir à l'eau. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Éviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Risque d'explosion.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10). Absorber avec prudence avec des produits d'absorption de liquides comme Chemisorb®. Éliminer les résidus. Nettoyer la zone.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.
Pour les précautions, voir section 2.2

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Classe de stockage

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): 3: Liquides inflammables

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
α -Furole	98-01-1	VEMP	2 ppm	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
Remarques	Peau (percutanée) Un effet cancérigène démontré chez l'animal. Pour ces substances, les résultats des études relatives à la cancérigénicité chez l'animal ne sont pas nécessairement transposables à l'humain			
		TWA	2 ppm 7.9 mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte			
		TWA	0.2 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
	Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.			

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU). Lunettes de sécurité

Protection de la peau

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée.

En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 16523-1, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).
Contact total

Matériel: caoutchouc butyle
épaisseur minimum: 0.7 mm
Délai de rupture: 480 min
Matériel testé :Butoject® (KCL 898)

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 16523-1, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).
Contact par éclaboussures

Matériel: Viton®
épaisseur minimum: 0.7 mm
Délai de rupture: 120 min
Matériel testé :Vitoject® (KCL 890 / Aldrich Z677698, Taille M)

Protection du corps

Tenue de protection antistatique ignifuge.

Protection respiratoire

Type de Filtre recommandé: Filtre A

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols. Nos recommandations sur la protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et d'autres normes afférentes en lien avec le système de protection respiratoire utilisé.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Risque d'explosion.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | |
|--|--|
| a) Aspect | Forme: clair, visqueux, liquide
Couleur: brun clair |
| b) Odeur | Donnée non disponible |
| c) Seuil olfactif | 0.024 ppm |
| d) pH | Donnée non disponible |
| e) Point de fusion/point de congélation | Point/intervalle de fusion: -36 °C (-33 °F) - lit. |
| f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 162 °C 324 °F - lit. |
| g) Point d'éclair | 58 °C (136 °F) - coupelle fermée |

h) Taux d'évaporation	Donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Limite d'explosivité, supérieure: 19.3 % (v) Limite d'explosivité, inférieure: 2.1 % (v)
k) Pression de vapeur	2.3 hPa à 20 °C (68 °F)
l) Densité de vapeur	3.32 - (Air = 1.0)
m) Densité	1.16 g/cm ³ à 25 °C (77 °F) - lit.
Densité relative	Donnée non disponible
n) Hydrosolubilité	soluble
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: 0.41 - Bioaccumulation n'est pas à prévoir.
p) Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible
q) Température de décomposition	Donnée non disponible
r) Viscosité	Donnée non disponible
s) Propriétés explosives	Donnée non disponible
t) Propriétés comburantes	non

9.2 Autres informations concernant la sécurité

Tension superficielle	43.5 mN/m à 20 °C (68 °F)
Densité de vapeur relative	3.32 - (Air = 1.0)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :

hydroxydes alcalins

déchets basiques

Oxydants forts

acides

Danger d'explosion avec :

acides minéraux

10.4 Conditions à éviter

Air Éviter l'humidité. lumière
Chauffage.

10.5 Matières incompatibles

caoutchouc, matières plastiques distinctes

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - mâle et femelle - 108 mg/kg
(OCDE ligne directrice 401)

CL50 Inhalation - Rat - mâle et femelle - 4 h - > 0.54 - < 1.63 mg/l - vapeur

(OCDE ligne directrice 403)

Dermale: Donnée non disponible

Estimation de la toxicité aiguë Dermale - 1,100.1 mg/kg
(Avis d'expert)

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin

Résultat: Irritant pour la peau. - 4 h

(OCDE ligne directrice 404)

Remarques: (Règlement (CE) No 1272/2008, Annexe VI)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin

Résultat: Provoque une sévère irritation des yeux. - 24 h

(OCDE ligne directrice 405)

Remarques: (Règlement (CE) No 1272/2008, Annexe VI)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Test de Maximalisation - Cochon d'Inde

Résultat: négatif

(OCDE ligne directrice 406)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Système d'essais: Cellules de lymphome de souris

Activation du métabolisme: sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: positif
Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: positif

Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée
Espèce: Souris
Type de cellule: Cellules du foie
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 486
Résultat: négatif

Type de Test: Essai de mutation génique des cellules somatiques de rongeur transgénique
Espèce: Souris
Type de cellule: Cellules du foie
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: US-EPA
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique
Espèce: Souris
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Intrapéritonéal
Méthode: OCDE ligne directrice 475
Résultat: négatif

Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée
Espèce: Rat
Type de cellule: Cellules du foie
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 486
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Inhalation - Peut irriter les voies respiratoires. - Cavité nasale

Remarques: Classé selon le règlement (EU) No 1272/2008, Annexe VI (Table 3.1/3.2)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Information supplémentaire

Toxicité à dose répétée - Rat - mâle - 13 sem. - Dose sans effet toxique observé - 53 mg/kg

RTECS: LT7000000

Dépression du système nerveux central, Migraine, Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau.,
Toux

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Estomac - Irrégularités - Basé sur l'effet observé chez l'homme

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 16.79 - 26.35 mg/l - 96 h
Remarques: (ECOTOX Database)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 10 - 56 mg/l - 48 h
Remarques: (ECOTOX Database)

Toxicité pour les bactéries Essai en statique CE50 - boue activée - 760 mg/l - 30 min
(OCDE Ligne directrice 209)

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) Essai en semi-statique NOEC - Danio rerio (poisson zèbre) - 0.33 mg/l - 12 jr
Remarques: (ECHA)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) Essai en dynamique NOEC - Daphnia magna (Grande daphnie) - 1.9 mg/l - 21 jr
(OCDE Ligne directrice 211)

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité aérobique - Durée d'exposition 14 jr
Résultat: 100 % - Facilement biodégradable.
(OCDE Ligne directrice 301 C)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et chimiques dans les contenants d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les contenants non nettoyés comme le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

TDG

Numéro ONU: 1199 Classe: 6.1 (3) Groupe d'emballage: II

Nom d'expédition des Nations unies: FURALDÉHYDES

Risque subsidiaire : 3

Étiquettes: 6.1

(3)Code ERG: 153P

Polluant marin: non

IMDG

Numéro ONU: 1199 Classe: 6.1 (3) Groupe d'emballage: II EMS-No: F-E, S-D

Nom d'expédition des Nations unies: FURALDEHYDES

IATA

Numéro ONU: 1199 Classe: 6.1 (3) Groupe d'emballage: II

Nom d'expédition des Nations unies: Furaldehydes

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Laboratoire MAT Inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2023-12-06